

PROJET ÉOLIEN À NUISEMENT-SUR-COOLE

ÉDITO



Suite à la délibération favorable du conseil municipal, NORDEX France étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Nuisement-sur-Coole depuis avril 2018. Avec la volonté de l'équipe municipale et de NORDEX France de développer un projet qui bénéficie au plus grand nombre, NORDEX France a mis en place une démarche de concertation depuis octobre 2018.

Plusieurs événements de concertation ont eu lieu sur la commune de Nuisement-sur-Coole entre octobre 2018 et mai 2019 tels qu'un forum d'information, un atelier de concertation et quatre interventions pédagogiques en scolaire. Ces moments ont permis d'apporter des éléments de réponse aux habitants de Nuisement-sur-Coole sur le fonctionnement d'une éolienne, les études en cours et les modalités des retombées économiques. NORDEX France souhaite poursuivre cette démarche de concertation jusqu'au dépôt du dossier en préfecture, soit à la fin de l'année 2019.

Cette deuxième lettre d'information a vocation à vous partager les nouveautés liées au projet éolien de Nuisement-sur-Coole et des avancées de la démarche de concertation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Antoine OLIVIER – Responsable de projets NORDEX France

ATELIER DE CONCERTATION LE 25 SEPTEMBRE 2019 AU CENTRE CULTUREL DE NUISEMENT-SUR-COOLE

Afin de poursuivre le travail autour des mesures compensatoires et d'accompagnement et de partager les premiers résultats des études, NORDEX France vous donne rendez-vous à la rentrée pour un second atelier de concertation. Antoine OLIVIER, responsable de projets NORDEX France, et l'équipe de concertation Mazars seront présents pour répondre à toutes vos questions

**CET ATELIER DE CO-CONSTRUCTION SE TIENDRA
LE 25 SEPTEMBRE 2019 DE 18H30 À 20H30**

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire grâce à la plateforme participative du projet : www.projeteolien-nuisement-sur-coole.fr

Ou en informer Emilie Perrin (Mazars)
par téléphone au 06 26 32 51 25
par mail : emilie.perrin@mazars.fr

LE PROJET ÉOLIEN A NUISEMENT-SUR-COOLE

LES AVANCÉES DES ÉTUDES

Depuis avril 2018, NORDEX France a lancé les études de faisabilité afin de proposer une trame d'implantation la plus optimale possible concernant le nombre et l'emplacement des éoliennes sur la commune de Nuisement-sur-Coole. En août 2018, NORDEX France a installé un mât de mesure d'une hauteur de 99 mètres afin d'étudier les caractéristiques du vent sur la zone d'études (vitesse, direction) et le comportement des chauves-souris en altitude. Les études environnementales et paysagères ont respectivement débuté en août 2018 et en février 2019. Les études autour de l'acoustique ont, quant à elles, débuté en mai 2019.

LES PREMIERS RÉSULTATS DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES



71 ESPÈCES D'OISEAUX recensées en migration postnuptiale, dont le busard cendré, le faucon crécelle, le milan noir et royal, avec toutefois de fortes variabilités selon les espèces.



2 PÉRIODES DE L'ANNÉE étudiées : migration postnuptiale et hivernage. La migration pré-nuptiale est en cours d'analyse, et la nidification est en cours d'inventaire.



31 ESPÈCES D'OISEAUX recensées en période d'hivernage, dont des espèces proches de celles observés en migration postnuptiale.



9 ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS détectées au niveau du mât de mesure.

LA ZONE D'ÉTUDE ET LES CONTRAINTES TERRITORIALES ASSOCIÉES



Carte de la zone d'étude du projet

Suite aux premiers résultats des études et des contraintes territoriales identifiées (voir carte de la zone d'étude ci-contre), NORDEX France a décidé de revoir son approche du projet éolien à Nuisement-sur-Coole. Aujourd'hui, nous prévoyons 6 à 8 éoliennes sur la commune de Nuisement-sur-Coole. A cela, viendront s'ajouter au moins 2 à 3 éoliennes sur le territoire de Cheniers, en fonction des études en cours et de la volonté des élus de la commune. De plus, 2 des éoliennes fait suite à des négociations avec la société Valorem qui travaillait jusqu'à récemment sur le secteur concerné.

Ainsi, aujourd'hui le projet éolien de Nuisement-sur-Coole s'étend sur la commune de Cheniers et le projet global comprends 8 à 12 éoliennes.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Afin de proposer un projet qui réponde au mieux aux attentes des habitants de Nuisement-sur-Cooles, NORDEX France a souhaité engager une démarche de concertation depuis octobre 2018 et cela au moins jusqu'au dépôt du dossier fin 2019. Au cours d'une étude des perceptions préalable à la démarche de concertation et réalisée entre juin et septembre 2018, plusieurs attentes des habitants ont été identifiées. Les habitants ont souhaité recevoir des informations sur le projet, le fonctionnement d'une éolienne, les études en cours et également pouvoir réfléchir ensemble aux retombées économiques pour la commune (mesures compensatoires et mesures d'accompagnement). Pour répondre à cette demande, NORDEX France et Mazars Concertation ont organisé plusieurs événements de concertation.

LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

Dans l'idée d'informer les habitants sur les caractéristiques du projet et sur l'éolien en général, un forum d'information a eu lieu le 7 février 2019 à la mairie de Nuisement-sur-Cooles. Les participants ont découvert 5 affiches pédagogiques présentant le fonctionnement des éoliennes, le cycle de vie des éoliennes, l'énergie éolienne, l'économie locale et le projet éolien associé à sa démarche de concertation. Le compte-rendu, ainsi que les affiches, sont disponibles sur le site participatif du projet.



Puis un atelier de concertation a eu lieu le 16 mai 2019, au centre culturel de Nuisement-sur-Cooles. Le but de ce rendez-vous était d'informer les habitants des avancées du projet, de partager les modalités et les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement, et enfin de présenter les premiers résultats des études environnementales (voir page précédente).

L'équipe municipale a présenté des propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement. Celles qui répondent à des impacts potentiels du projet éolien sur le territoire pourront être retenues. Les élus ont souhaité présenter un projet communal cohérent dans lequel s'inscrit le projet éolien. Ces propositions pourront être complétées ou modifiées par les habitants lors des prochains ateliers de concertation.

LES 7 ÉTAPES DU PROJET COMMUNAL PRÉSENTANT DES PROPOSITIONS DE MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT :

- 1 Aménager l'espace de La Dessaule d'un arboretum et d'un verger participatif.
- 2 Favoriser les déplacements doux grâce aux chemins piétonniers, accès sécurisés.
- 3 Compléter et embellir l'espace Jean Pol Daumont.
- 4 Enfouir les réseaux électriques en vue de l'arrivée en 2020 de la fibre optique.
- 5 Doter la commune d'un véhicule non-polluant et réduire les frais de fonctionnement.
- 6 Poursuivre l'aménagement de la Grande Rue et l'effacement des réseaux.
- 7 Développer d'autres déplacements doux (mise en valeur des chemins à travers la commune).

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à découvrir le compte-rendu de l'atelier sur la plateforme participative du projet, dans la rubrique « Documents de la concertation » : www.projeteolien-nuisement-sur-cooles.fr

LES QUESTIONS POSÉES LORS DES ATELIERS DE CONCERTATION

Sur les caractéristiques du projet :

Question : « Quelle est la zone définie pour le projet ? »

Réponse de Nordex France : La zone de projet a été définie en prenant en compte une distance de 1500 m aux principaux hameaux, au-delà de la distance réglementaire de 500 m aux habitations.

Question : « Comment et quand l'emplacement définitif des éoliennes sera-t-il décidé ? »

Réponse de Nordex France : Suite aux résultats des études paysagère, environnementale et acoustique, nous allons pouvoir déterminer l'implantation des éoliennes. Celle-ci devrait être connue à la fin de l'été 2019.

Sur les études environnementales :

Question : « Que reste-t-il à faire dans les études environnementales ? »

Réponse de Nordex France : Les études sur la faune et la flore sont encore en cours par le bureau d'études environnementales. Concernant les oiseaux migrateurs, l'étude des migrations postnuptiales et de la période d'hivernage a été réalisée. Il reste à étudier la migration pré-nuptiale et la période de nidification. Ces résultats seront disponibles à l'automne 2019.

Question : « Est-ce que les études environnementales sont effectuées uniquement sur les espèces migratoires ? »

Réponse de Nordex France : Non, les études environnementales concernent également les espèces nicheuses. Cependant,

aujourd'hui seuls les résultats des espèces migratoires sont disponibles. Les résultats portant sur les espèces nicheuses pourront vous être présentés à partir de septembre 2019.

Sur les mesures compensatoires et d'accompagnement :

Question : « Je voulais planter une haie. Est-ce que cela rentre dans le cadre légal des mesures compensatoires et des mesures d'accompagnement ? »

Réponse de Nordex France : Oui, cela pourrait rentrer dans le cadre des mesures compensatoires et d'accompagnement car la plantation de haies favorise la biodiversité de la faune et de la flore.

Question : « L'enfouissement de lignes électriques que le Conseil Municipal propose, ce n'est pas forcément celles des éoliennes ? »

Réponse de Nordex France : Non, il n'y a pas de raccordement aérien pour les éoliennes car la loi nous oblige à enfouir les lignes électriques des parcs éoliens. Cette action est donc incluse d'emblée dans le projet. Ici, il s'agit d'enfouir les lignes aériennes qui existent aujourd'hui sur la commune.

Question : « Jusqu'à quand pouvons-nous envoyer nos propositions de mesures d'accompagnement à NORDEX France ? »

Réponse de Nordex France : Vous pouvez nous transmettre vos idées jusqu'à cet été afin que nous puissions en discuter lors du prochain atelier, en septembre 2019.

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET ÉOLIEN DE NUISEMENT-SUR-COOLE ET LES COMPTES-RENDUS DES ÉVÉNEMENTS, CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DÉDIÉE AU PROJET : WWW.PROJETEOLIEN-NUISEMENT-SUR-COOLE.FR

Antoine OLIVIER
Responsable de projets NORDEX France
Aolivier@nordex-online.com

